

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 05 JUIN 2025**

Le 05 juin 2025 à 16h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 23 mai 2025, se sont réunis en salle du 9^{ème} étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Patrice RONCARI, Patrick WIDLOECHER, Sandrine DANDRE, Martine BAGDASSARIAN, Michel VENEAU, Jean-Robert DELLOYE, Christophe RENDU, Rahma GHIATOU, Jean-François COUET, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Patrick WIDLOECHER, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Véronique DE LA TOUANNE à Sandrine DANDRE, Anthony REYNAUD à Christine QUILLERY, Vincent GAUDIN à Jean-Robert DELLOYE.

Étaient absents excusés : Zaneta WOZNIAK, Malika BELARBI, Sabine DIDELOT.

Était absent avec voix consultative : Antoine PELLETIER, DRIHL 92.

Assistaient également : Yann CHEVALIER, Directeur Général ; Choukri TRABELSI, Directeur Général Adjoint ; Lionel PIERE, Directeur Comptable et Financier ; Audrey ADHOUE JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Ester MARGARYAN, Assistante ; Mélandra PARENT, Commissaire Aux Comptes, Cabinet SEMAPHORES.

Objet : Affectation du résultat - Budget Principal "VALLEE SUD HABITAT"- Exercice 2024.

Objet : Affectation du résultat - Budget Principal "VALLEE SUD HABITAT"- Exercice 2024.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Compte Financier dressé par Monsieur Lionel PIERE, Directeur Financier, certifié par Madame Marielle PERRON-DUPUY, Commissaire Aux Comptes, présentant la comptabilité commerciale de Monsieur Yann CHEVALIER, Directeur Général,

Après s'être fait présenter le budget initial de l'exercice 2024 ainsi que les recettes et dépenses réellement engagées au titre de l'exercice comptable,

Considérant que Monsieur Yann CHEVALIER, Directeur Général ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2024, les finances de l'Office en poursuivant le recouvrement de toutes ses créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

Entendu l'exposé du Président,

**Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,
Dont une abstention (Mauricette MERIGOT-DURBAN) :**

Article 1 – Affectation du résultat de l'exercice courant déficitaire de 1 319 669,15 €.

- 364 728,15 € au crédit du compte 106851 « Réserves sur cessions immobilières – Activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 ».
- - 1 839 080,29 € au compte 11911 « Report à nouveau (solde débiteur) – Activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021.
- • et le solde soit 154 682,99 € au crédit du compte 11012 « Report à nouveau (solde créditeur) - Hors activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 ».
- Il y a par ailleurs lieu de solder le Report à nouveau débiteur des activités hors SIEG dans ce même compte 11012 afin de présenter le solde créditeur net après affectation 2024 dans un seul compte :
- Débit du compte 11012 « Report à nouveau (solde créditeur) - Hors activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 » et débit du compte 11912 « Report à nouveau (solde débiteur) - Hors activités relevant du service d'intérêt économique général depuis 2021 » pour 586 237,34 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLEE SUD HABITAT".

**Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 12 juin 2025
Reçue en Préfecture le 11 juin 2025
Certifiée exécutoire le 11 juin 2025
Par application de la loi du 22 juillet 1982

**Yann CHEVALIER
Directeur Général**